

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique**

Automne 2011

POL-1001-50
Initiation à la science politique

Enseignant : Raphaël Crevier
Bureau : A-3765
Téléphone : 514-987-3000 #4442
Courriel : pol1001a2011@gmail.com
Disponibilité : le jeudi et le vendredi,
sur rendez-vous seulement.

Description

Ce cours a pour objectif de fournir les connaissances, le vocabulaire de base et les savoir-faire nécessaires à qui souhaite entreprendre des études universitaires en science politique. Il s'agit, d'une part, de se familiariser avec les réalités qui caractérisent le monde politique contemporain : carte du monde, variété des régimes, institutions, idéologies et cultures politiques, etc. Il s'agit, d'autre part, de développer les habiletés et techniques ayant trait à la lecture efficace des types de textes utilisés dans le cadre du programme et à un certain nombre de formes fixes d'écritures (résumé, compte rendu, fiche de lecture, etc.). Le cours donnera lieu à une série de travaux pratiques, choisis en lien avec l'actualité politique.

Objectifs pédagogiques

Le cours est structuré en vertu de deux axes : d'abord autour des éléments composant les régimes politiques (territoires, structures et fonctionnement des États) et des principaux acteurs peuplant l'arène politique (organisations internationales, États, nations, partis politiques, mouvements sociaux, groupes de pression, individus). La matière du cours fera l'objet de cours magistraux interactifs. Un examen intra et un examen final valideront le travail des étudiant(e)s pour cette partie du cours. Le second axe cherche à donner à l'étudiant(e) les compétences relatives à certaines *formes d'écriture* récurrentes en science politique : dissertation, fiche de lecture, résumé de lecture et travail de recherche.

Calendrier

Contenu de la séance

À remettre

9 septembre

- Présentation du plan de cours;
- Introduction.

Première partie : Des régimes politiques

16 septembre

- Carte du monde I : l'Europe, les Amériques, l'Océanie;
- **Formation des équipes et choix des sujets.**

- **Questions hebdo;**
- **Équipe et sujet**

23 septembre

- Carte du monde II : l'Asie, l'Afrique.

- **Questions hebdo;**
- **Articles.**

30 septembre

- De l'État I : structures (unitaire, fédéral, confédéral);

- **Questions hebdo;**
- **Articles;**
- **Dissertation.**

7 octobre

- De l'État II : Fonctionnement : Les régimes parlementaires, présidentiels et semi-présidentiels.

- **Questions hebdo;**
- **Articles.**

14 octobre

- De l'État II : fonctionnement (suite) : Les régimes autoritaires et totalitaires;

- **Questions hebdo;**
- **Articles;**
- **Fiches de lecture.**

21 octobre

Examen intra

28 octobre

Semaine de lecture

Deuxième partie : les acteurs politiques

4 novembre	<ul style="list-style-type: none">• L'État comme acteur : guerre, diplomatie et organisations internationales;	<ul style="list-style-type: none">• Questions hebdo;• Articles• Résumé de lecture.
11 novembre	<ul style="list-style-type: none">• Questions identitaires : État-nation, nations et régions.	<ul style="list-style-type: none">• Questions hebdo;• Articles.
18 novembre	<ul style="list-style-type: none">• Les partis politiques.	<ul style="list-style-type: none">• Questions hebdo;• Articles.• Plan de travail.
25 novembre	<ul style="list-style-type: none">• Mouvements sociaux et groupes de pression;	<ul style="list-style-type: none">• Questions hebdo
2 décembre	<ul style="list-style-type: none">• Individu et politique.	<ul style="list-style-type: none">• Questions hebdo
9 décembre	<ul style="list-style-type: none">• Sexes, genres et politique;• Conclusion.	<ul style="list-style-type: none">• Questions hebdo
16 décembre		

Examen final

Travaux

1. Participation

Description : La participation aux cours est fortement encouragée! La participation aux cours sera simplement notée à partir du registre des présences établies à partir de la liste des présences que vous devrez signer à la fin de chaque cours (sauf lors des examens).

Échéances : hebdomadaire (hormis les 21 octobre (examen intra), 29 octobre (semaine de lecture) et le 17 décembre (examen final)).

Pondération : 5 %

2. Questions sur les lectures

Description : À chaque cours, les étudiant(e)s devront remettre trois (3) questions de leur cru sur l'un des deux textes obligatoires de la semaine. Le travail devra comporter la référence bibliographique du texte et être présenté sur **UNE** page en vertu des règles de présentation du département (voir le *Guide* proposé par le centre Paolo Freire). Ces questions devront être remises au cours. **Dans ce cas particulier, les travaux envoyés par Internet ou déposés au secrétariat ne seront pas acceptés. Les questions doivent être remises lors des cours.**

Échéances : hebdomadaire (hormis les 22 octobre (examen intra), 28 octobre (semaine de lecture) et le 16 décembre (examen final))

Pondération : 10 %

3. Observatoires de l'actualité (Individuel et en équipe)

Description : Dès la deuxième semaine du semestre, les étudiants seront appelés à former des équipes. Ces équipes devront choisir chacune un sujet d'actualité (par exemple : la crise en Syrie, le soulèvement en Libye, les primaires américaines, etc.) qui devra être approuvé par l'enseignant. Ainsi, à chaque cours, chacun des membres de l'équipe devra remettre un article journalistique paru au cours de la semaine, ces articles seront rassemblés dans un document remis à l'enseignant (un gabarit et un modèle sont fournis sur Moodle). Deux étudiants ne peuvent pas remettre un même article. Par ailleurs, chaque semaine, un ou une porte-parole de l'équipe devra livrer oralement une synthèse de ces articles, cette synthèse fera alors l'objet de discussion avec le groupe. Le ou la porte-parole devra être différent d'une semaine à l'autre.

Échéances : hebdomadaire (hormis les 9 et 16 septembre, 21 octobre (examen intra), 28 octobre (semaine de lecture) et le 16 décembre (examen final))

Pondération : 10 %

4. Travail de recherche (individuel et en équipe)

Description : au cours de la session, les étudiant(e)s seront initié(e)s aux formes d'écriture les plus utilisées en science politique (et en sciences sociales) en élaborant une recherche sur leur sujet d'actualité : la dissertation, la fiche de lecture, le résumé, le plan et la recherche. Chacun de ces éléments fera l'objet d'une présentation plus précise de la part de l'enseignant deux semaines avant la date de remise. Les sujets et les textes à travailler seront soumis par l'enseignant et seront disponibles sur Moodle.

4.1. Dissertation (ind.)	3 pages	5 %	30 septembre
4.2. Fiche de lecture (ind.)	1 page	5 %	14 octobre
4.3. Résumé (ind.)	2 pages	7 %	4 novembre
4.4. Plan de travail (équ.)	1 page	1 %	18 novembre
4.5. Travail de recherche (équ.)	15 à 20 pages	12 %	19 décembre

Pondération : 30 %

5. Examen intra

Description : Le cours précédent la semaine de lecture, les étudiant(e)s auront à répondre à approximativement 50 questions objectives ou à réponses courtes et à trois questions à développement court (30 lignes). L'examen portera sur la première moitié de la session, matière vue aux cours et sujets d'actualité. Chaque semaine l'enseignant mettra à la disposition des étudiant(e)s sur Moodle de quinze à vingt questions sur les cours parmi lesquels seront sélectionnées les questions de l'examen. L'examen sera d'une durée de trois heures et se fera à livres fermés.

Échéance : 21 octobre.

Pondération : 20 %

6. Examen final

Description : L'examen final sera composé de deux parties :

- a) Les étudiant(e)s auront d'abord trente minutes pour répondre à approximativement dix questions à réponses courtes. Cette partie de l'examen se fera à livres fermés.
- b) Les étudiant(e)s auront ensuite 2 h 30 pour répondre en 5 pages (minimum 4 pages, maximum 6 pages) à deux questions à développement. L'enseignant soumettra aux étudiant(e)s cinq questions trois semaines (le 19 novembre) avant l'examen. Deux questions parmi ces cinq seront choisies au hasard le jour de l'examen. Cette partie de l'examen se fera à livres ouverts.

Échéance : 16 décembre

Pondération : 25 %

Modalités de remise

Retard

Les travaux remis en retard ne seront pas acceptés et se verront attribuer la note de 0. **TOUTEFOIS** les étudiant(e)s peuvent remettre les travaux après la date prévue à la condition d'en informer l'enseignant par courriel 24 heures avant la date de remise. Ce courriel devra comporter a) la raison du retard b) une date alternative de remise (qui devra être approuvée par l'enseignant). Si l'étudiant(e) ne respecte pas cette nouvelle date, il ou elle obtiendra la note de 0. À défaut de produire le travail à la date initialement prévue ou d'avoir communiqué avec l'enseignant dans les délais prescrits, l'étudiant(e) devra produire des preuves justifiant son incapacité pour que son travail soit accepté.

Précisions méthodologiques

Hormis les examens en classe, les travaux doivent être présentés en vertu des règles de présentations du département de science politique (Times New Roman, 12 points, interligne et demi et marges de 4 cm en haut et à gauche et de 3 cm en bas et à droite). Les étudiants devront aussi **scrupuleusement** respecter les règles méthodologiques sur les citations, notes de bas de page, bibliographie, etc. Tous les détails à ce sujet sont disponibles dans le Guide en vente au Centre Paolo Freire (A-3645).

Remises et corrections de travaux

Les travaux sont remis au cours deux semaines après la remise. Les étudiants sont responsables de la récupération de leurs travaux et de les conserver pour toute demande de modification ou de révision de note.

Communication et rencontre avec l'enseignant

L'enseignant est disponible dans la limite de ses capacités physiques. Les communications doivent **OBLIGATOIREMENT** se faire par courriel. Pour se faire, vous **DEVEZ** utiliser l'adresse courriel fournie par l'UQAM. À défaut d'utiliser cette adresse, l'enseignant ne répondra pas à votre courriel. Dans toutes vos communications, vous devez vous identifier et expliquer clairement le problème qui vous préoccupe. Si vous jugez qu'une rencontre est nécessaire, vous **DEVEZ** prendre rendez-vous pour rencontrer l'enseignant. L'enseignant est disponible les jeudis (de préférence le matin) et les vendredis (obligatoirement le matin).

Éléments de bibliographie

Boudon, Raymond et François Bourricaud, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris : Presses universitaires de France, 1994 (1982), 714 pages.

Colas, Dominique , *Dictionnaire de la pensée politique : Auteurs, œuvres et notions*, Paris : Larousse-Bordas, coll. « Les référents », 1997, 295 pages.

Gazibo, Mamoudou et Jane Jenson, *La politique comparée : Fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, 322 pages.

Gérin-Lajoie, Michelle et Normand Guévremont (dir.), *Introduction : Idéologies et régimes politiques*, Montréal : les Éditions MGL, 1992, 930 pages.

Gosselin, Guy et Marcel Filion, *Régimes politiques et sociétés à travers le monde*, Québec : Les presses de l'Université Laval, 2007, 386 pages.

Hentsch, Thierry , *Introduction aux fondements du politique*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 1997, 115 pages.

Hermet, Guy et al., *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris : Armand Collin, coll. « Cursus; Science politique », 2000 (1994) , 287 pages.

Labelle, Gilles , Lawrence Olivier et Sylvain Vézina (dir.), *Introduction critique à la science politique*, Montréal/Toronto : Chenelière/McGraw-Hill, 1996, 240 pages.

Piotte, Jean-Marc, *Les grands penseurs du monde occidental : L'éthique et la politique de Platon à nos jours*, Montréal : Fides, 1997, 608 pages.

L'enseignant vous suggère aussi fortement, vertement mais gentiment de consulter les ouvrages suivants :

-Un livre d'histoire contemporaine (et avoir des éléments d'histoire du Moyen-Âge et de l'Antiquité ne fait pas de mal)...

-Un atlas

-Un atlas historique

-La série *L'état du monde*, publié depuis 1980 chez divers éditeurs,

-*Politique et société* (La revue de la Société québécoise de science politique)

-*Revue canadienne de science politique* (la revue de l'Association canadienne de science politique)

-La lecture d'au moins deux journaux, l'un canadien (*National Post, Gazette, Globe and Mail, Le Devoir, La Presse, etc.*) l'autre étranger (*USA Today, NY Times, Le Monde, Libération, Der Spiegel, China Morning Post, etc.*)

L'enseignant, toujours, vous suggère les films et séries télévisées suivants : *Tanner '88* (Robert Altman), *Tanner on Tanner*, *First among Equals*, *The West Wing*, *The Daily Show*, *The Colbert Report* (Comedy Central et CTV), *The Mercer Report* (CBC), *Les Guignols de l'Info* (Canal +, disponible sur Internet via CocoAJT), *À hauteur d'homme* (Jean-Claude Labrecque), etc.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respectives des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.